

DISCIPLINE : ITALIEN

Les groupements, les communes et les ZR qui n'apparaissent pas n'ont pas été concernés par le mouvement précédent.

DEPARTEMENT : BOUCHES-DU-RHÔNE

Bouches du Rhône : Barres Groupes de Communes en ITALIEN			
Groupe de Communes	Barre tout poste	Barre lycée	Barre collège
AIX EN PROVENCE	723.2	723.2	PPV
MARSEILLE CENTRE ET EST	1086.2	1086.2	PPV
MARSEILLE METRO	197.2	269.2	197.2
MARSEILLE NORD	155.0	400.0	155.0
MARSEILLE NORD EST	197.2	269.2	197.2
SALON DE PROVENCE & ENV.	411.2	411.2	PPV
VILLE DE MARSEILLE	155.0	269.2	155.0
VITROLLES ET ENVIRONS	236.2	236.2	PPV

Bouches du Rhône : Barres Communes en ITALIEN			
Commune	Barre tout poste	Barre lycée	Barre collège
AIX EN PROVENCE	723.2	723.2	PPV
MARSEILLE I	580.0	580.0	PPV
MARSEILLE III	400.0	400.0	PPV
MARSEILLE VI	1086.2	1086.2	PPV
MARSEILLE XIII	197.2	269.2	197.2
MARSEILLE XIV	172.2	PPV	172.2
MARSEILLE XV	319.2	PPV	319.2
MARSEILLE XVI	155.0	PPV	155.0
SALON DE PROVENCE	411.2	411.2	PPV
VITROLLES	236.2	236.2	PPV

Bouches du Rhône : Barres ZR en ITALIEN	
Zone de Remplacement	Barre
ZONE DE REMPLACEMENT SUD EST 13	35.0

DE PARTEMENT : VAUCLUSE

Vaucluse : Barres Groupes de Communes en ITALIEN

Groupe de Communes	Barre tout poste	Barre lycée	Barre collège
AVIGNON ET ENVIRONS	316.2	PPV	316.2
ORANGE ET ENVIRONS	148.0	148.0	272.2

Vaucluse : Barres Communes en ITALIEN

Commune	Barre tout poste	Barre lycée	Barre collège
BOLLENE	148.0	148.0	272.2
MORIERES LES AVIGNON	316.2	PPV	316.2
ORANGE	281.2	PPV	281.2

Vaucluse : Barres ZR en ITALIEN

Zone de Remplacement	Barre
ZONE DE REMPLACEMENT VAUCLUSE	28.0

DE PARTEMENT : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**Alpes de Haute Provence : Barres Groupes de Communes en ITALIEN**

Groupe de Communes	Barre tout poste	Barre lycée	Barre collège
MANOSQUE ET ENVIRONS	411.2	411.2	PPV
ST ANDRE LES ALPES & ENV	75.0	PPV	75.0

Alpes de Haute Provence : Barres Communes en ITALIEN

Commune	Barre tout poste	Barre lycée	Barre collège
MANOSQUE	411.2	411.2	PPV
ST ANDRE LES ALPES	75.0	PPV	75.0

Alpes de Haute Provence: Barres ZR en ITALIEN

Zone de Remplacement	Barre
ZONE DE REMPLACEMENT DIGNE	72.2